



Le conseiller en prévention de la MSA vous accompagne sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration de vos conditions de travail, à l'aide d'actions collectives ou individuelles.

Rôles et missions :

- * Il conseille les employeurs, les salariés, les exploitants agricoles, ou tout autre intervenant (architectes, bureaux d'études, fabricants...) en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail
- * Il préconise toutes mesures justifiées de prévention
- * Il accompagne l'entreprise dans la mise en oeuvre d'une politique sécurité
- * Il est centre de ressources permanent en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Ces interventions n'occasionnent pas de frais pour vous puisqu'elles relèvent de la mission de service public de la MSA.

La composition du service :

Le service Prévention des Risques Professionnels de la MSA de Maine-et-Loire est composé de 6 conseillers, répartis par filière et par risque professionnel.

D'autres supports sont susceptibles de vous intéresser :

- * Guide d'accueil du salarié en viticulture
- * DVD « De la vigne à la cave : grand cru prévention »
- * Exercices de prévention du mal de dos en viticulture
- * Intervenir en sécurité dans la cuve
- * Les mots clés du CO2
- * Projet de chai, projet de vie

Plus d'informations : www.ssa.msa.fr

CONTACT

MSA de Maine-et-Loire
Service Prévention des Risques Professionnels
49938 ANGERS CEDEX 9
Tel : 02 41 31 77 82
Mail : santesecurite@msa49.msa.fr

Réalisation : Communication MSA 49 - Photos : Fotolia / CCMSA service Images(s) - Impression : MSA 49 - Décembre 2018



vous accompagner

La conception, l'aménagement de votre chai



MSA Maine-et-Loire
49938 ANGERS CEDEX 9

maineetloire.msa.fr
02 41 31 75 75



maineetloire.msa.fr

**m
sa**
santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Vous avez un projet d'aménagement de chai ?

Le conseiller en prévention MSA peut vous aider

Une optimisation de la qualité du vin

Une fiabilité technique et humaine

Une amélioration des conditions de travail

Une augmentation de la productivité et de la performance

Un accompagnement lors de l'étude de base et lors de l'étude détaillée

Un accompagnement à l'élaboration du cahier des charges pour le maître d'œuvre

Une optimisation des installations (prise en compte des situations réelles de travail)



Un gain de temps et d'argent
(peu ou pas de corrections ultérieures)
Pas de retard dans le projet

N'hésitez pas à nous faire appel !